

DECISION DU MAIRE 2023/022

Madame la Maire de Bourbon-Lancy

OBJET :

Avenant en plus-value au marché de Restauration du Château Sarrien

Vu les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 27 Mai 2020 donnant délégation à Madame la Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont ouverts au budget,

Vu la décision 2021/070 du 15 octobre 2021 attribuant les travaux de restauration du Château Sarrien aux entreprises Jacquet, Da Silva et Pommier,

Vu la décision 2022/033 du 10 Juin 2022 prolongeant les délais de 12 mois en raison de retard d'approvisionnement des matériaux,

Vu la décision 2022/055 du 26 Décembre 2022 prolongeant les délais de 6 mois pour permettre de terminer les travaux du lot 3 Menuiseries extérieures,

Vu la décision 2023/018 du 22 Mars 2023 pour l'avenant en moins-value de l'entreprise Da Silva d'un montant de – 918 € HT,

Considérant la nécessité de la Ville de Bourbon-Lancy de procéder à des travaux de restauration du Château Sarrien,

DECIDE :

ARTICLE 1 : d'accepter la plus-value de l'entreprise POMMIER – ZA de Sornat – Les Alouettes – 71140 BOURBON-LANCY d'un montant de 19 484 € HT soit 23 380,80 € TTC.

ARTICLE 2 : L'avenant intègre des travaux supplémentaires non prévus initialement correspondant à la mise en peinture de menuiseries et à la fabrication et pose de 7 impostes en chêne avec vitrages.

ARTICLE 3 : L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché. Il passe ainsi d'un montant initial de 155 464 € HT à 174 948 € HT représentant une plus-value de 19 484 € HT, soit 12,53%.

ARTICLE 4 : le présent avenant sera notifié sur la plateforme Territoire Numérique

ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera adressée :

- au représentant de l'Etat,
- à la Directrice Générale des Services pour exécution,
- à Mme la Comptable du SGC du Charolais Brionnais, Centre des Finances Publiques de Charolles.

Communication sera donnée au Conseil Municipal lors de sa réunion la plus proche.

Fait à BOURBON-LANCY, le 6 Avril 2023

Edith GUEUGNEAU
Maire





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT N° 3

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public ou de l'accord-cadre.)

VILLE DE BOURBON-LANCY
Place de la Mairie
71140 BOURBON-LANCY
Tél : 03.85.89.23.23 / Mail : mairie@bourbon-lancy.fr

B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

ENTREPRISE POMMIER
ZA de Sornat - Les Alouettes
71140 BOURBON-LANCY
Tél : 03.85.8921.30 / Mail : ebenisteriepommier@orange.fr

C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.

■ **Objet du marché public ou de l'accord-cadre :**

**MARCHÉ DE RESTAURATION DU CHATEAU SARRIEN
LOT 3 : MENUISERIES EXTERIEURES**
Avenue du Général de Gaulle 71140 BOURBON-LANCY

■ **Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : 15/10/2021**

■ **Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : 3 mois ou jours.**

■ **Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :**

- **Taux de la TVA : 20%**
- **Montant HT : 155 464 euros**
- **Montant TTC : 186 556.80 euros**

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Objet de l'avenant.**■ Modifications introduites par le présent avenant :**

Cet avenant a pour objectif de mettre en conformité le montant du marché initial en intégrant des travaux supplémentaires demandés par le Maître d'Ouvrage. Ces travaux sont détaillés dans le devis n°D-22/10-2431 des établissements MENUISERIE POMMIER.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :
(Cocher la case correspondante.)

NON OUI


Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **19 484 euros**
- Montant TTC : **23 380.80 euros**
- % d'écart introduit par l'avenant : **12.53%**

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **174 948 euros**
- Montant TTC : **209 937.60 euros**

E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
PONNIER Christophe	Bourbon-Lancy le 3/03/2023	

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**Pour l'Etat et ses établissements :***(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : Bourbon-Lancy le 6 Avril 2023

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

E. GUEUGNEAU

Maire




G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 25/02/2011

MENUISERIE POMMIER CHRISTOPHE

695 ZA ALOUETTES-SORNAT

71140 BOURBON LANCY

Tél. : 03 85 89 21 30

email : ebenisteriepommier@orange.fr

Devis N° D-22/10-2431

Le 4 février 2023

VILLE DE BOURBON LANCY

PLACE DE LA MAIRIE

71140 BOURBON LANCY

Fourniture et pose (Neuf)

Pose assurée par nous même

Contact client. Tél. : 03 85 89 23 23

Votre contact : POMMIER Christophe

Livraison à l'adresse de facturation

Chantier : CHATEAU SARRIEN

Page N° 1/1

Réf.	Libellé	Qté	PU Net	Total HT	T
	Impostes Façade Ouest	7	1 784,00	12 488,00	1
	Fabrication à l'identique et pose de 7 impostes en Chêne avec vitrages 33/2 vieux Monastic Compris traverse moulurée de liaison avec la fenêtre 2 vantaux.				
	Peinture	1	6 996,00	6 996,00	1
	Mise en peinture de l'ensemble des menuiseries ci-dessous. Peinture Biosourcée avec apprêt anti-tannique en 3 couches de couleur Vert Bourache à l'extérieur et vernis incolore à l'intérieur.				
	Façade EST :				
	RDC : Fenêtre double avec imposte (4) Porte fenêtre double avec imposte (3)				
	R + 1 : Fenêtre double avec imposte. (3) Fenêtre double (4)				
	R + 2 : Oeil de boeuf (2) Fenêtre à la française avec imposte (1)				
	Façade OUEST :				
	RDC : Fenêtre double avec imposte (7) R + 1 : Fenêtre double (7)				
	Façade Nord				
	Porte fenêtre (1)				
	Façade Sud				
	Porte fenêtre (1)				
T	TVA	Montant HT	Montant TVA		
1	20,00	19 484,00	3 896,80	MONTANT TOTAL HT	19 484,00 €
				MONTANT TVA	3 896,80 €
				MONTANT TOTAL TTC : 23 380,80 €	

Mode de règlement : Virement

Visuels non contractuels

Devis valable 2 mois. Date limite de validité : 04/04/2023

Assurance professionnelle MAAF N° 171210702X

N° d'identification unique éco-mobilier FR018256

N° d'inscription au RM 409 042 553 RM 71

Entreprise Individuelle

TVA sur les équipements

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé. Devis reçu avant exécution des travaux. bon pour accord"



RGE 127986

Siret 409 042 553 00027 - TVA FR71 409 042 553 - Code APE 4332A